



Le 29 janvier 2025

La Région Normandie, le Département de l'Eure et Normandie Seine Agglomération signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

A l'issue de la visite de la Maison de Santé de Saint Marcel, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Alexandre Rassaërt, Président du Département de l'Eure, et Frédéric Duché, Président de Seine Normandie Agglomération, ont signé aujourd'hui le contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 21^{ème} contrat signé en Normandie pour la période 2023-2027 et du 5^{ème} contrat pour le département de l'Eure.

D'un montant total de plus de 51,52 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 23 projets, dont 22 sont soutenus par la Région, à hauteur de plus de 6,12 millions d'euros. Le Département de l'Eure contribue au contrat de territoire à hauteur de plus de 5,52 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'aurait pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2022, 24 projets du territoire de Seine Normandie Agglomération ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de plus 6,85 millions d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec Seine Normandie Agglomération traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

"Tous les Départements de France font face à de grandes difficultés financières liées principalement à l'augmentation des dépenses de solidarité. L'Eure ne fait pas exception et prend d'importantes mesures d'économie pour traverser cette crise financière. Toutefois, au moment de faire des choix d'économie, nous avons décidé de maintenir 100% des financements prévus au contrat de Seine Normandie Agglomération parce que tous ces projets sont importants, attendus, structurants pour ce territoire." a précisé Alexandre Rassaërt, Président du Département de l'Eure.

"Le Contrat de territoire est un outil financier majeur, au service de nos stratégies de développement. Il est le fruit d'une convergence entre la stratégie de SNA, telle que définie dans notre projet de territoire de mars 2017, et les orientations régionales et départementales. Ces actions répondent aux enjeux majeurs que nous avons collectivement identifiés, et nous permettront de relever les défis pour faire de la Normandie un territoire encore plus dynamique, pleinement engagé dans les transitions écologique, énergétique, climatique et numérique, tout

en offrant un cadre de vie résilient, de qualité et attractif aux habitants." a souligné Frédéric Duché, président de Seine Normandie Agglomération

3 projets portent sur les grands projets d'aménagement durable et mobilités douces, à hauteur de 235 000 euros :

- ✓ L'aménagement durable des bords de Seine à Saint Marcel,
- ✓ La requalification du boulevard urbain et de l'entrée de ville à Vernon,
- ✓ La création d'un complexe cinéma de 8 salles à Vernon.

8 projets favorisent la revitalisation des centres bourgs et la création de commerces de proximité, à hauteur de plus de 2,48 millions d'euros :

- ✓ L'aménagement du centre-bourg d'Ecouis,
- ✓ La requalification du centre-ville de Gasny,
- ✓ L'aménagement et la dynamisation du centre-bourg d'Ecos,
- ✓ La requalification et le renforcement du cœur de ville de Vernon,
- ✓ La dynamisation du centre-bourg et des commerces de Bois-Jérôme Saint Ouen,
- ✓ L'aménagement responsable du centre-bourg de Frenelles en Vexin.
- ✓ L'aide à la modernisation des commerces des artisans en centre-bourg dans le cadre du nouveau dispositif d'Aide aux Commerces des Territoires (ACTe) : aide régionale de 160 000 € sur 3 ans (2€ apportés par la Région pour 1€ d'investissement par l'EPCI).

Pour mémoire, le dispositif ACTe a pour objectif de participer à la redynamisation des centres en y favorisant le maintien et la modernisation des commerces. Pour ce faire, la Région investit très fortement, en créant ainsi un effet levier important pour soutenir les entreprises souhaitant réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces.

A ce jour, 26 EPCI se sont positionnés dans le cadre des négociations pour mettre en œuvre un programme de soutien aux commerces des centres-villes et centres-bourgs sur leur territoire. Au total, ce sont près de 7M€ de fonds régionaux qui sont prévus pour ce programme.

4 projets concernent le développement touristique et culturel du territoire, à hauteur de 853 175 euros :

- ✓ L'encadrement et la structuration des parcours canoé kayak de l'Eure et de l'Epte,
- ✓ La restructuration du musée de Vernon,
- ✓ La rénovation du musée Nicolas Poussin aux Andelys,
- ✓ La création d'un tiers lieu à Notre Dame de l'Isle.

5 projets portent sur la réhabilitation - construction d'équipements sportifs, à hauteur de plus de 2,15 millions d'euros :

- ✓ La rénovation du terrain de football synthétique du stade de Vernonnet,
- ✓ L'amélioration des prestations offertes au sein du gymnase de Gamilly à Vernon,
- ✓ L'amélioration et extension du gymnase COSEC à Vernon,
- ✓ La reconstruction des vestiaires du stade de Pacy – Ménilles,
- ✓ La construction d'un nouveau gymnase aux Andelys.

2 projets sur la thématique santé, à hauteur de 400 000 euros :

- ✓ Construction de la maison de santé pluridisciplinaire de Saint Marcel,
- ✓ Création d'un pôle multi activités intégrant une Maison de santé pluridisciplinaire aux Andelys.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Département de l'Eure : Julie Guesdon - julie.guesdon@eure.fr - 07 60 00 12 05

Seine Normandie Agglomération : Stéphane Randrianarivelo - srandrianarivelo@sna.vernon27.fr - 06 25 29 37 73